

HAÏTI n'est pas TAHITI



- Haïti se partage l'île d'Hispaniola avec la République Dominicaine.
- Le pays compte près de 10 millions d'habitants en 2009.
- Sa capitale est **Port-au-Prince**.
- Haïti est régulièrement frappé par les cyclones et les inondations.
- Les moins de 15 ans représentent plus de 45 % de la population. (*)
- L'analphabétisme en Haïti est estimé à 75%. (*)
- L'espérance de vie se situe aux alentours de 55 ans. (*)

(* estimations 2008)



L'ASSOCIATION AYITI EDUCATION (Ayiti : nom créole d'Haïti)

- L'association s'est donné pour objet :
- 1- La création d'un Centre de Formation d'Instituteurs. (CPAE)
 - 2- L'ouverture d'une école maternelle et élémentaire. (Ecole Jules VERNE)
 - 3- Le financement du fonctionnement de ces 2 structures (salaires, fournitures, charges, etc...)

LE CENTRE PEDAGOGIQUE AYITI EDUCATION (CPAE)

Localisé dans la banlieue de Port-au-Prince.

- Depuis 1999, le CPAE recrute et forme chaque année une nouvelle promotion d'instituteurs / trices.
- La formation dure 3 ans après le BAC, alternant la théorie et la pratique de classe.
- Cette formation est assurée par M. Joël GOUY, français (bénévole-retraité de l'Education Nationale) et par 2 jeunes formateurs haïtiens issus du CPAE et venus approfondir leurs connaissances dans les écoles du Maine et Loire en 2005 et 2007.

L'ECOLE D'APPLICATION JULES VERNE

- Elle fonctionne sur le même site que le CPAE.
- Elle scolarise les enfants du quartier.
- Elle fonctionne aujourd'hui (2009) avec 5 classes.
- A terme elle comptera 9 classes de la Petite Section au CM2.
- Les enseignants de l'école sont issus du CPAE.

Pour assurer le bon fonctionnement on trouve également sur le site :

- une bibliothèque,
- un bureau pour les formateurs,
- un logement de gardien,
- des toilettes et sanitaires,
- une citerne souterraine de récupération des eaux de pluie,
- des panneaux solaires et un groupe électrogène,
- un local technique et de stockage.

Le projet doit pouvoir continuer à se développer avec vous et tous nos partenaires.

**Ils ont la volonté,
ils n'ont pas les moyens...**

VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ LES AIDER !

Bulletin de soutien

A envoyer, accompagné de votre chèque établi à l'ordre de AYITI EDUCATION :

Pour le Maine et Loire :

chez M et Mme VERGER
La Bodinière 49140 SOUCELLES

Pour la Loire Atlantique et autres départements :

chez M et Mme MENNETRIER
45, Les Hauts Vallons
44850 LE CELLIER

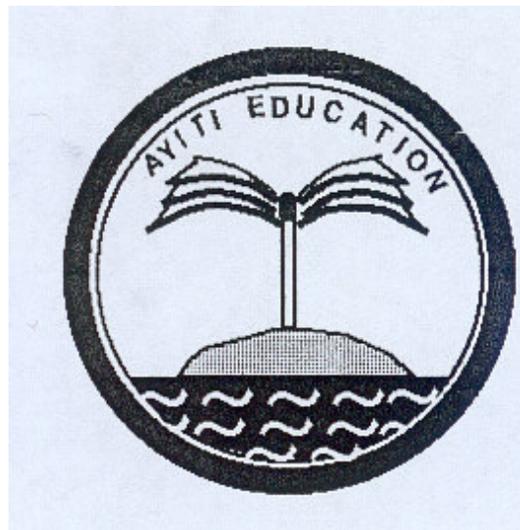
Votre don est déductible à 66 % de vos impôts sur le revenu. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Nom et prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :



AYITI EDUCATION

Association loi 1901,
libre de toute obédience politique,
idéologique, religieuse.

Reconnue ONG en Haïti et en France

PRINCIPAUX PARTENAIRES :

- Conseil Général 44
- Conseil Général 49
- Villes de Nantes et d'Angers
- Commune de Soucelles (49)
- Région Centre
- Ambassade de France en Haïti
- Ambassade du Japon en Haïti
- Cœurs Unis - Kè Kontre (61)
- Les Papiers de l'Espoir (44)
- Agir pour l'Enfant (37)
- Terre d'Espoir de Morlaix (29)
- Bourse aux vêtements d'Avranches (50)
- Phoëbus Entraide (78)

HAÏTI

- Un des pays les plus pauvres du monde
- Un système éducatif désastreux

L'association

AYITI EDUCATION



œuvre sur place depuis 1999

- à la formation d'instituteurs
- à la scolarisation des enfants